

AULT

Voirie, immobilier et jardin à la réunion de quartier d'été

La mairie a organisé, samedi 8 juillet, la première de ses quatre réunions de quartier de la saison estivale. Ce premier opus s'est focalisé sur les quartiers de Bellevue et du Reposoir.

De notre correspondant **JACQUES BÉTHENCOURT**

À Ault, l'été rime aussi avec réunion de quartier. En effet, en juillet et août, les résidents secondaires sont présents en nombre. « La commune passe de 1 400 à 6 500 personnes », a rappelé le maire, Marcel Le Moigne. Il s'agit donc du meilleur moment de l'année pour organiser ce type de rendez-vous et réunir un maximum de personnes. La première réunion publique de la saison a donc eu lieu, samedi 8 juillet, à la mairie, avec pour thème principal les quartiers de Bellevue et du Reposoir.

Pour le premier, l'édile a rappelé que « le réseau d'électricité a été refait ainsi que l'éclairage public tandis que les conteneurs à déchets ont été enterrés ». Le second, lui, va continuer à être bouleversé par l'aménagement du parc du Moulinet, et notamment la construction de 120 logements sur l'actuel stade de football.

PROJET DE PARC RÉSIDENTIEL PRÈS DU SÉMAPHORE « EN STANDBY »

Lors d'une réunion publique, fin avril 2023, des habitants avaient fait part de leurs remarques pour que le projet réduise le moins possible leur vue sur la mer. « L'architecte a revu le plan de masse », a indiqué M. Le Moigne. Une nouvelle réunion est prévue le 7 août à ce sujet alors que le projet de parc résidentiel de loisirs près du sémaphore, évoqué depuis un an, « est en standby », dit le maire.

Autre projet dans ce quartier : la création de jardins familiaux à côté de l'école Simone-Veil. Huit parcelles individuelles d'environ 60 m² sont envisagées, mais aussi un terrain collectif et un espace à but éducatif pour les écoliers, dès la rentrée, comme l'indique le bulletin municipal de l'été 2023. « Les



Le maire d'Ault, Marcel Le Moigne, avec Nicolas Poirret, nouveau policier municipal.

candidatures sont à déposer en mairie », a rappelé l'édile. Enfin, celui-ci a listé les opérations de rénovation et d'entretien à venir de la voirie, et pas seulement dans les quartiers concernés : rue de la Terrasse, « très endommagée », a-t-il rappelé, rue Suzanne et rue d'Ault au bois de Cise. Le tout moyennant un investissement compris entre 100 et 150 000 euros. Les réseaux d'électricité seront enfouis dans les rues de Gros, d'Arras et du 8-mai-1945, sur une longueur de 400 m. Un coût de 120 000 euros, sur un total

de 560 000, pour la municipalité, qui a sollicité la participation de la Fédération départementale de l'énergie (FDE 80).

PROCHAIN RENDEZ-VOUS LE 29 JUILLET

Trois autres réunions de quartier sont prévues, le 29 juillet à propos du quartier d'Onival, le 12 août sur le quartier du Bel-Air avec notamment l'enjeu du dernier éboulement massif de falaise en mars 2023, et une dernière, dont la date n'est pas encore déterminée, à propos de la remise en état de l'église Saint-Pierre. ■

DES MESURES POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Il a aussi été question de sécurité routière. Le maire a annoncé la mise en place prochaine de chicanes, d'écluses et d'un radar pédagogique dans la rue du Général-Leclerc et d'amortisseurs, rues de Saint-Valery et Dalhausen. Le dernier bulletin municipal évoque également à venir d'autres radars pédagogiques, rue d'Eu, de Saint-Valery, Dalhausen et route du Vieux-Chêne, au Bois de Cise, et des ralentisseurs rue d'Eu pour sécuriser l'accès au camping de la Cavée Verte. Enfin, depuis le 1^{er} juillet, un nouveau policier municipal veille, entre autres, à la sécurité routière. « Ce renfort s'impose. Il est nécessaire de faire de la prévention », explique le maire, même si ce nouvel agent peut également verbaliser.